

## Mot de la journée sur l'esclavage (26 novembre 2011)

Prosper Ève

► **To cite this version:**

Prosper Ève. Mot de la journée sur l'esclavage (26 novembre 2011). Revue Historique de l'océan Indien, Association historique internationale de l'océan Indien, 2012, L'esclavage à Bourbon – Nouvelles approches (2011), pp.261-265. hal-03243331

**HAL Id: hal-03243331**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03243331>**

Submitted on 31 May 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**L'esclavage à Bourbon – Nouvelles approches  
(2011)**

## Mot de la journée sur l'esclavage

26 novembre 2011

Mesdames et Messieurs les chercheurs,  
Mesdames, Messieurs,

En tant que président de l'Association Historique Internationale de l'Océan Indien, je suis heureux que pour clore cette Semaine de l'Histoire de l'année 2011, la dernière journée soit consacrée à l'approfondissement de la connaissance sur la question de l'esclavage dans les sociétés des Mascareignes. Les étudiants étant hors de l'établissement le jour anniversaire de l'abolition de l'esclavage ici à La Réunion, c'est notre manière à nous de le fêter.

Entendons-nous bien ! Si nous tenons à maintenir ce moment de réflexion annuelle sur ce thème, c'est parce que nous ne figurons pas parmi ceux qui soutiennent que tout a déjà été dit. Cependant, la connaissance si nécessaire de cette période de l'Histoire ne doit pas être exploitée à des fins partisans pour assouvir la soif de pouvoir ou de vengeance. Les esclaves ont eu un amour profond pour cette île qui les a accueillis ; dans leur malheur, ils ont su agir pour la grandir, mais non pour la détruire. Quand ils se sont mobilisés pour imaginer un projet, ils se sont donné ensuite les moyens pour le réaliser sans rien demander aux maîtres ou aux représentants de l'Etat. Les esclaves nous disent qu'il faut agir par nos propres moyens pour construire l'île, pour l'élever sans compter sur personne. Quand submergés par le chagrin, ils veulent manifester leur reconnaissance envers un prêtre qui a été pour eux un père, ils sont allés dans le cimetière de l'Est sans rien demander à personne, ils ont construit, comme ils peuvent, un mausolée.

Ce temps de réflexion est utile parce que nous ne savons pas grand-chose sur le sujet et notamment des rapports entre maîtres et esclaves. Au début de cette semaine j'ai pu consacrer quelques minutes au dépouillement aux archives. J'ai découvert un cas qui soulève des interrogations. En juillet 1820, M. Reynaud de Belleville, habitant de Saint-Denis, a l'honneur de prévenir le public que feu Célestin, son esclave créole, a été son commandeur tant à Saint-Paul qu'à son habitation des Trois Bassins dans le canton de Saint-Leu, pendant vingt-six ans, sans qu'il ait pris la peine de le surveiller ou de le faire surveiller, même si deux habitants honnêtes, dont un de Saint-Paul, l'eussent prévenu que Célestin s'enivrait, donnait des bals et qu'il était capitaliste. Mais la grande confiance qu'il avait placée dans cet esclave ne lui permit pas de se livrer à des remontrances. Ce n'est qu'après la mort de Célestin, lors de la vérification de son café et de ses effets, qu'il s'est aperçu de la disparition d'environ deux cents cinquante barriques de café, de matelas, oreillers, de la garniture d'un lit avec ses rideaux de mousseline blanche, couverture, de draps, de nappes, de serviettes et de cent vingt-deux bouteilles de vieux vin rouge de Bordeaux. Ce maître prie ceux qui auraient connaissance de la méthode employée par cet esclave pour disposer de tous

ces objets de lui en donner avis<sup>788</sup>. Les liens de ce maître avec cet esclave commandeur sont pour le moins originaux.

Ce temps de réflexion est utile parce que nous constatons avec amertume que malgré les travaux déjà réalisés, beaucoup d'idées ineptes et méprisantes qui passent pour neuves sont avancées aujourd'hui plus qu'hier sur les esclaves à La Réunion. Certains censeurs qui oublient que l'Histoire est une école d'humilité débitent dans un verbiage qui n'est pas dénué de contradictions des poisons venimeux. Tel défenseur de la thèse de la douceur de l'esclavage qui s'ignore peut-être, ose dire en élevant la voix, que la femme esclave a été fière de mettre le plus d'enfants au monde pour résister, c'est-à-dire fière d'apporter de la main-d'œuvre gratuite au maître. Oser faire croire qu'elle a opté pour une forte natalité parce que la mortalité infantile était élevée est pernicieux, car cela revient à soutenir que les esclaves ont bel et bien adhéré au système. Les esclaves sont des êtres humains. Que des hommes et des femmes esclaves se soient aimés, quoi de plus naturel ! Que leur amour ait été couronné par la naissance d'enfants acceptés, quoi de plus naturel ! Que des Blancs appauvris ou non aient aimés des femmes esclaves cela est aussi dans l'ordre des choses ! Que des fruits soient nés de ces rencontres, c'est aussi dans l'ordre des choses ! Mais il faut admettre que des Blancs qui avaient un certain type de rapport avec leurs femmes pour ne pas avoir d'enfants se comportent de la manière avec les esclaves qu'ils fréquentaient, c'est dans l'ordre des choses ! Qu'à la marge certaines femmes esclaves refusent de mettre au monde des êtres qui allaient souffrir d'être esclaves, ceci est tout aussi compréhensible ! C'est ce qui s'observe ailleurs, Bourbon sur ce point ne peut être un cas particulier. Je m'élève donc en faux, contre ceux qui soutiennent de manière docte que les avortements et les infanticides sont des vues de l'esprit et n'ont pas été des actes de résistance. A l'époque royale, pour encourager la natalité, les administrateurs ont décidé d'accorder l'affranchissement aux négresses qui apporteraient beaucoup d'enfants à leur maître. Or, le nombre d'esclaves affranchis reste modeste pendant de longues années encore. Ce motif est rarement avancé lors des demandes d'affranchissements. Les documents archivistiques attestent qu'une seule esclave, la nommée Dorothée, a bénéficié d'un coupon de toile bleu pour avoir mis au monde trois fois de suite des jumeaux. Elle n'a pas été affranchie. Les esclaves sont des hommes et des femmes qui ont besoin d'être aimés et de s'aimer. Ceux qui disent qu'en mettant au monde des enfants, les esclaves ont voulu passer à la postérité, laissent entendre indirectement que pour eux les esclaves n'auraient dû jamais procréer. Il existe une marge entre lutter pour procréer le moins possible et ne jamais procréer. Pour clore ce débat, je dirai deux choses. L'avortement a bien existé à l'époque de l'esclavage ; il a représenté une forme mineure de résistance. Les plantes abortives comme le *Bois de négresse*, le *Bois de Maman*, le *Bois de bombarde*, le *Bois de quivi* ne sont pas des découvertes faites par des hommes venus dans cette île à l'époque départementale ; elles ont bien été

---

<sup>788</sup> ADR, 1 Per 4/5, *La Gazette de l'île Bourbon*, 22 juillet 1820.

consommées par les femmes esclaves. Qu'on ne verse pas dans l'amalgame, qu'on ne fasse pas d'anachronisme ! Pour parler de naissances nombreuses, qu'on ne prenne pas une famille élargie regroupant une grand-mère avec ses deux enfants, ses six petits-enfants et trois arrière-petits enfants ! Qu'on ne prenne pas le cas des esclaves modèles dignes d'être affranchis pour justifier le même fait ! Un esclave zélé est rarement un contestataire. Qu'on ne prenne pas les familles recomposées d'après 1848 pour tenter de faire croire qu'il s'agit de la situation du XVIII<sup>e</sup> siècle !

Pour contrer les défenseurs de la thèse de la douceur de l'esclavage, je citerai deux propos de la fille de Charles Desbassayns envoyée en France au début de l'année 1826. Alors qu'elle ne manque pas de demander à ses parents de saluer pour elle tous les esclaves de la Rivière-des-Pluies, le 3 août 1826, elle écrit à son père qu'elle tremble quand elle pense qu'il est à Saint-Gilles. « Cela ne me rassure pas plus qu'il ne faut quand je pense mon cher papa que vous êtes si exposé, au milieu de tous ces mauvais sujets de noirs, j'en frissonne, cela me tourmente tant, que j'en rêve la nuit »<sup>789</sup>. Il ne s'agit pas d'un caprice de jeune fille. Le 7 septembre 1826, elle est à nouveau dans tous ses états quand elle apprend que son père est à Saint-Gilles près de sa grand-maman. « Que je n'aime pas à penser que Papa est au milieu de tous ces mauvais sujets de noir, je suis bien plus tranquille quand je le suppose à la Rivière-des-Pluies, pourvu que Papa ait toujours avec lui un domestique à lui et le fidèle Laguerre, je vous assure que rien ne me tourmente, comme l'idée que Papa est à Saint-Gilles, à cause de ces malheureux noirs »<sup>790</sup>. Le 5 octobre 1826 après avoir appris qu'un esclave de Saint-Gilles a cassé le bras à un autre, elle craint encore plus pour son père. « Ces démons de noirs de Saint-Gilles sont donc toujours les mêmes, cette petite Emilie, je serai bien fâchée s'il lui était arrivé quelque chose, je ne conçois pas comment Gabriel a pu casser le bras à Elie, ces noirs sont en vérité inconcevables, cela me fait trembler quand je pense que papa est au milieu d'eux, et qu'ils peuvent lui jouer encore quelques tours de leur façon »<sup>791</sup>. Le 28 octobre 1827, après les mots rassurants de son père, elle admet un certain assagissement de ces esclaves de Saint-Gilles. Mais elle n'est pas pour autant rassurée. « J'ai lu avec grand plaisir ce que papa dit à mon oncle de ses noirs, je vous assure que cela me fait grand plaisir, ceux de Saint-Gilles me paraissent beaucoup plus tranquille cependant je ne m'y fie pas, et je ne peux pas me défendre d'un sentiment pénible quand je pense que papa est peut-être au milieu d'eux et qu'ils peuvent recommencer ce qu'ils ont fait »<sup>792</sup>.

Dans cet exposé préliminaire, je ferai ressortir en outre qu'au sein de ce système esclavagiste bourbonnais, l'esclave a toujours bu à la coupe de sa culture. Dire le contraire dans de grandes envolées verbales sur le mode tonitruant, c'est faire croire en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle que l'esclave n'est pas un homme. Aux savants qui avancent avec une grande assurance que les

<sup>789</sup> « Lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 3 août 1826, p. 47-48.

<sup>790</sup> « Lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 7 septembre 1826, p. 60.

<sup>791</sup> « Lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 5 octobre 1826, p. 64.

<sup>792</sup> « Lettres de Pauline 1826-1829 », Lettre du 28 octobre 1827, p. 111.

esclaves n'ont pas pratiqué le culte des ancêtres, je répète ce que j'ai dit à maintes reprises depuis au moins 1992. Vous direz que mes travaux n'ont pas le mérite d'être lus, je l'avoue, vous avez raison, tant pis ! La simple lecture d'une carte de l'île prouve que des esclaves importés dans cette colonie pour être deux bras ont mené un travail culturel et cultuel suffisamment important là où ils ont vécu dans le marronnage, pour que leur nom s'y retrouve. C'est dire que le plus gros drame vécu par le Noir de traite qui aborde cette île n'est pas seulement la dépersonnalisation, la désocialisation, la déshumanisation, termes utilisés par Claude Meillassoux, mais c'est surtout la désancestrisation, terme que j'utilise depuis 1992. Pour se différencier, certains emploient déculturation (et ont d'ailleurs de la peine à le prononcer) parce que le terme est certainement plus beau. Personnellement, j'ai opté pour désancestrisation, tout simplement parce que le Malgache comme l'Africain considèrent que Dieu est tellement lointain qu'il vaut mieux s'adresser à ceux qu'ils ont connus, leurs ancêtres, pour régler leurs problèmes du quotidien. Le départ en marronnage à Bourbon s'impose pour ceux qui veulent se constituer un espace permettant d'entamer le processus d'ancestrisation. Lors de l'accession au pouvoir de Baal, il attribue bien un lieu aux Malgaches pour mener leur culte et un autre aux Africains. Or, le pilier de leur culte, c'est bien l'ancêtre.

Le court poème accompagnant une gravure de 1795 atteste que le même processus existe ailleurs. Bourbon ne peut être une exception.

« Un gazon est l'autel, un creux d'arbre est le temple  
Où, dans un peu de terre un vieux tronc, un serpent,  
L'habitant de ces lieux entrevoit et contemple  
La majesté du Dieu qui règne au firmament ;  
A la lune, sur tous, le nègre rend hommage.  
Il pleure son absence, il chérit son aspect,  
Et de l'être éternel dont il cherche l'image,  
La grandeur est partout l'objet de son respect.  
De cet être avec nous, confessez l'existence,  
Incrédules humains par l'orgueil égaré ;  
Quand le sauvage même adore sa puissance,  
Tombez devant le Dieu par qui vous respirez »<sup>793</sup>.

Lors de sa visite d'une habitation juste avant huit heures du soir en 1817, Auguste Billiard confirme que l'esclave est foncièrement attaché à sa culture. Cela se traduit de différentes manières. Il chante et s'accompagne à l'aide d'instruments fabriqués localement sur le modèle de ceux du pays d'origine. Il chante pour extérioriser ses souffrances de la journée et se remémore le pays perdu. Ce passionné de jeux de mots, lègue des contes. La peur des mauvaises âmes le pousse à consulter le devin guérisseur et à porter des amulettes. « Le plus profond silence règne sur l'habitation : il n'est troublé que par le cri des grillons, ou par le chant monotone d'un noir qui s'accompagne du bobre ou du vali. Le bobre est un arc dont la corde résonne

---

<sup>793</sup> Catalogue de l'exposition *Ile de La Réunion. Regards croisés sur l'esclavage 1794-1848*, CNH-Somogy, 1998, 287 p., p. 203.

sur une petite calebasse placée à l'une des deux extrémités. Le vali est une lyre cylindrique dont les cordes au nombre de sept ou huit, sont distribuées autour d'un tronçon ou d'une petite colonne de bambou. Combien de fois me suis-je endormi aux chants du noir, aux sons mélancoliques du vali et du bobre, qui se prolongent souvent jusqu'au milieu de la nuit ! Les noirs ne prennent que peu de sommeil. Arrêtons-nous un instant près de cette cabane, le noir, sa femme et ses enfants sont accroupis autour d'un petit foyer... Le chef de la case raconte des histoires merveilleuses. Il leur dit qu'un noir jaloux ayant assassiné sa maîtresse alla tuer son corps... depuis ce temps son gniang et celui de sa maîtresse reviennent tous les soirs, ce n'est qu'en portant des gris-gris qu'il est possible de se préserver de leurs maléfices ».

Dans son *Journal politique*, Pierre Amable de Sigoyer parle de la fête organisée à la fin de la coupe de la canne par les esclaves avec l'aval du maître. Madagascar et l'Afrique se réveillent alors. Le pays perdu n'est pas effacé des mémoires et de la vie quotidienne par le système esclavagiste.

« Anciennement du temps de l'esclavage, c'était une bien belle fête que celle de la fin de la coupe. On l'appelait le banquet de cannes parce qu'en revenant du dernier champ coupé, les Noirs se présentaient sur une longue file à deux par deux, ayant en tête les commandeurs, à la maison du maître, avec un drapeau d'une couleur quelconque surmonté de plusieurs sommités de canne à sucre arrangées en bouquet. Le lendemain et pendant deux ou trois jours, il y avait cessation de travail, distribution de rhum à volonté, grand carri de viande. Je me souviens bien qu'à la maison, quand mon père avait sa sucrerie des Deux Rives, toute la bande venait invariablement, s'emparait vivement de sa personne. Quatre hommes l'enlevaient et en chantant et en dansant, on le promenait ainsi dans tout l'établissement. Ensuite, c'étaient les danses. Chaque caste de Noirs se réunissait à part en groupes séparés et dansait les danses nationales. Le bobre, le cayambe, le tamtam et d'autres instruments dont j'ai oublié les noms composaient les orchestres ».

Ce fils de colon de Sainte-Suzanne n'est pas le seul à parler des danses nationales des esclaves qui se perpétuaient lors des fêtes organisées à la fin d'un chantier, mais aussi lors du culte des ancêtres.

Ce mot introductif a pour but de situer l'importance de cette initiative à la fin de cette année 2011. Je vous souhaite un bon moment de réflexion et de fructueux débats. Merci pour votre attention !